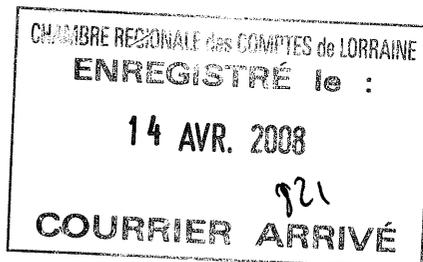


CENTRE HOSPITALIER
SAINT - NAZAIRE

Patrick COLOMBEL

Directeur



Monsieur Jean MOTTES
Président de section
CHAMBRE REGIONALE
DES COMPTES DE LORRAINE
Place Jeanne d'Arc
BP-509
88021 EPINAL CEDEX

Saint-Nazaire, le 11 avril 2008

Nos réf. : PC/RLB - 08/0411

Vos réf. : GR 08/00254



Monsieur le Président,

Par courrier recommandé en date du 3 avril 2008, vous m'avez fait parvenir le rapport d'observations arrêté par la Chambre Régionale des Comptes de Lorraine concernant la gestion du Centre Hospitalier d'ÉPINAL.

Ce rapport n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous apporte cependant une précision (*page 29 - chapitre 3.1.1*) : l'intérim de la Direction qui m'avait été confié par Monsieur le Docteur Antoine PERRIN, Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine le 16 janvier 2007, a pris fin le 30 juin 2007, en raison de ma prise de fonction au Centre Hospitalier de Saint-Nazaire.

J'ai été remplacé par Monsieur Marcel DOSSMANN jusqu'à l'arrivée de Monsieur Gilbert HANGARD, nouveau Directeur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Patrick COLOMBEL